

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-002177 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Réception des marchandises, Commissionement.
Besoin particulier de consommation
10 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)
- 12-002193 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Halle des retours
Besoin particulier de consommation
16 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)
- 12-002194 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Conciergerie
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000080 / 52258309
Jowa SA, 1024 Ecublens VD
Service d'entretien
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.01.2013–31.12.2015 (Nouveau permis)
- 13-000187 / 62258440
B. Braun Medical S.A., 1023 Crissier
Secteurs: Ligne Perfusion Poches (PP), Mobilestock et Ligne Perfusion Flacons
(zone remplissage-strérilisation), Ligne Nutrition, Ligne Irrigation Grand Volume
(IGV) et Service Stock.,
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative
à la loi sur le travail (OLT 1)
75 H, 36 F
01.01.2013–31.07.2013 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-000151 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Entrepôt / Chargement
Besoin particulier de consommation
35 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 12-002189 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Chargement/transbordement
Besoin particulier de consommation
16 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)
- 12-002192 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Transport: Administration logistique
Besoin particulier de consommation
1 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000149 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Distribution / frigo
Besoin particulier de consommation
36 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)
- 12-002185 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Réception marchandise, Contrôle marchandise, Commissionnement et distribution.
Besoin particulier de consommation
80 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement avec modification)

- 13-000152 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Arrivage fruits et légumes.
Besoin particulier de consommation
20 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)
- 13-000155 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Service technique du site Migros Eclubens
Besoin particulier de consommation
8 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-000148 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Préparation des fruits et légumes
Besoin particulier de consommation
35 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-002195 / 64994641
Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution, 2074 Marin-Epagnier
Facility Management
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)
- 13-000156 / 50132358
Société Coopérative Migros Vaud Siège social direction et entrepôts,
1024 Ecublens VD
Entretien technique, Services domestique (Central et magasin)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
35 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-002239 / 79668783
Consortium Cv2-ledi, Entreprise de construction, 1964 Conthey
Travaux de génie civil pour la centrale électrique FMHL de Lausanne
(creusage caverne et réservoir d'eau, chemin d'accès)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
32 H
01.01.2013–01.12.2013 (Nouveau permis)
- 13-000188 / 62258440
B. Braun Medical S.A., 1023 Crissier
Secteurs: Ligne Perfusion Poches (PP), Mobilestock et Ligne Perfusion Flacons
(zone remplissage-strérilisation), Ligne Nutrition, Ligne Irrigation Grand Volume
(IGV) et Service Stock.
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative
à la loi sur le travail (OLT 1)
100 H, 48 F
01.01.2013–28.02.2014 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

5 février 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail